

SNUDI FO 81

Concertations des écoles : le SNUDI FO 81 alerte !

Chers collègues,
les IEN ont envoyé dans les écoles un mail indiquant qu'une information de 15 à 20 minutes sera faite en visio aux directeurs **au sujet des "concertations des écoles"** .

En préalable, le SNUDI FO 81 vous informe que ces réunions ne sont pas obligatoires: cela nous a été confirmé par le premier IEN que nous avons joint.

Au-delà, le SNUDI FO 81 alerte les collègues: ces concertations d'écoles, c'est la poursuite de la territorialisation de l'école par la généralisation de l'expérimentation marseillaise !

Souvenez-vous: le président Macron s'était rendu l'an dernier dans les écoles de Marseille. Il avait pu faire le constat du manque de moyens humains et de l'état de délabrement aussi des écoles. Mais, au lieu d'annoncer un budget "Education Nationale" pour les écoles, il a mis sur la table des fonds pour des écoles volontaires et sous conditions: ces fonds serviraient à financer le projet d'école, projet auquel les enseignants de l'école devaient souscrire sous peine de mouvement imposé. Dans ce cadre-là, les directeurs des écoles concernés ont fait partie des jury qui devaient "recruter" les enseignants postulant sur ces écoles.

**Le ministère se dote d'un Fonds d'innovation pédagogique (FIP),
d'un montant de 500 millions pour financer ces projets
alors que dans le même temps il acte un budget "Education Nationale"
qui implique la suppression de 1000 postes dans le 1er degré
et une augmentation de salaire limitée aux enseignants dans la première partie de leur
carrière, charge à tous les autres de travailler plus s'ils veulent gagner plus !**

Notre DASEN, lors de la CAPD de rentrée, dans le cadre d'une discussion au sujet des évaluations d'écoles nous avait présenté rapidement la déclinaison du Conseil Nationale de Refondation dans l'Education Nationale (les concertations des écoles) et nous avait invités à intervenir auprès des collègues pour qu'ils réfléchissent dans ce cadre-là à **des projets innovants !**

Attention: la notion d'école dans le cadre de ce dispositif comprend le cadre scolaire et périscolaire !
Attention: la notion d'école dans le cadre des "concertations" comprend la communauté éducative !
Les parents, les élus locaux et les associations pouvant intervenir sur le temps du périscolaire seront étroitement associés à la rédaction du projet "d'école" !
Dès lors, **"évaluation d'école" et "concertation d'école" sont liées: il est à parier que l'une n'ira pas sans l'autre !**
Nous vous invitons à lire notre journal spécial "évaluation d'école" [en cliquant ICI !](#)

**Pour le SNUDI FO 81, le seul projet innovant doit être national !
Le cadre "national" doit être préservé car c'est le seul moyen
de garantir une égalité d'enseignement entre les élèves !
Le cadre "national" doit être préservé car c'est le seul moyen
de garantir une égalité de traitement entre les personnels de l'Education Nationale !
Le cadre "national" doit être préservé car
c'est le statut qui est dans la ligne de mire du gouvernement et de notre Ministère !**

Notre projet innovant ?

Le Ministère doit rendre les 400 millions d'euros des années précédentes et il doit revoir son budget 2023 pour que:

- toutes les ouvertures de classe nécessaires soient possibles;
- les postes de remplaçants puissent être créés;
- la grille indiciaire des enseignants et celle des AESH soient revues pour tous à la hausse;
- il soit mis un terme aux fermetures des établissements spécialisés et qu'une politique d'ouverture de tous les postes spécialisés nécessaires soit mise en œuvre !

Le SNUDI FO 81 invite les collègues à s'inscrire aux Réunions d'Informations Syndicales:

- jeudi 13 octobre à l'école maternelle Marie Curie St Juéry à 17h;
 - lundi 17 octobre à l'école maternelle Jean Moulin à Carmaux à 17h.
- et à nous saisir si vous souhaitez une réunion sur votre école !

N'hésitez pas à nous contacter pour la moindre information,

cordialement,

Céline FELIPE

secrétaire départementale du SNUDI FO 81